EPARCYL POUDRE

Version:4 Date de révision: 07/07/2011 RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identificateur de produit: EPARCYL POUDRE

substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisations identifiées pertinentes de la Activateur pour fosses septiques sous forme de poudre en unidose de 36g

Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode

d'emploi.

3 14422 030120 6 N° code du produit:

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de

sécurité:

SOCIETE EAU ECARLATE 28, rue de la Résistance

F-91707 Ste Geneviève des Bois

France

Tél: +33 (0)1 69 46 52 70 Télécopie: +33 (0)1 69 46 25 22 Courriel: info@eauecarlate .fr

Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59

B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du

mélange:

Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 -

1272/2008 traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

N° CE: Non applicable.

Éléments d'étiquetage (R - S):

- Symbole(s): Aucun selon le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 et modifications. - R-phrase(s): Aucune selon le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 et modifications.

2 Conserver hors de la portée des enfants. - Phrase(s) S:

22 Ne pas respirer les poussières.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et

consulter un spécialiste.

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou

l'étiquette.

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels. Information(s) complémentaire(s):

Dangers principaux: Une exposition prolongée peut provoquer: troubles respiratoires dus aux poussières

Autres dangers: Les poussières peuvent contenir de la silice microcritalline responsable de fibrose du poumon

en cas d'exposition prolongée

Les personnes sujettes à asthme, allergies ou troubles respiratoires chroniques ou récurrents ne doivent pas être mis au travail dans des procédés dans lesquels cette préparation est

utilisée. Réagit au contact de: acides et bases

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule:

Description de la préparation: mélange argile et sels inorganiques, poussières zinc et cuivre

Composant(s) contribuant aux

dangers pour la santé: Silice cristalline - N° CE: 238-878-4 - N° CAS: 14808-60-7

Conc. (% pds):10 < C <= 15 - Symbole(s): Xn - R-phrase(s): 48/20

- SGH: SGH08 - STOT rép. 2 - Danger pour la santé - Attention - H373 - STOT rép.2

4. PREMIERS SECOURS

G.E. Conseils ® 1 /

EPARCYL POUDRE

Version: 4 Date de révision: 07/07/2011 RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Description des premiers secours: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus

et différés

Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

- Inhalation:

Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si

nécessaire appeler un médecin.

- Contact avec la peau: Rincer et laver la peau abondamment à l'eau et au savon. En cas de malaises ou d'irritation de

la peau, consulter un médecin.

- Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts

et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

- Ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la

clinique ou chez le médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: Le produit lui-même ne brûle pas.

En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser

pour raison de sécurité:

Aucun.

Dangers particuliers résultant de la

substance ou du mélange:

Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui

concerne la stabilité et réactivité du produit.

Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

Méthode(s) spéciale(s): Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement

de protection et procédures d'urgence:

Porter un vêtement complet de protection et un appareil respiratoire dans tous les cas de

produit répandu (voir rubrique 8).

Eviter toute formation de poussière. En cas de formation de poussières, utiliser un appareil

respiratoire avec un filtre: FFP1(S)

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Précautions pour la protection de

l'environnement:

Ne pas contaminer les eaux souterraines et de surface.

Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours

d'eau ou dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement

et de nettoyage:

Eviter toute formation de poussière. Diluer avec une grande quantité d'eau.

Balayer ou enlever à la pelle sans créer de poussière pour éliminer comme déchet chimique.

Référence à d'autres sections: Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui

concerne la stabilité et réactivité du produit.

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

G.E. Conseils ®

- Précautions à prendre pour une

manipulation sans danger:

Ne pas respirer les poussières. Éviter de laisser la poussière se répandre. Eviter le contact

avec la peau et les yeux.

Les personnes ayant des problèmes respiratoires et une trop grande sensibilité ne doivent pas

2 /

Page

manipuler ou être exposées au produit.

- Mesure(s) d'ordre technique: Eviter la formation de poussière. TOUJOURS ajouter le produit à l'eau lors de dilution/mélange.

Prévoir une ventilation/aspiration adéquate aux endroits de formation des vapeurs.

- Conseil(s) d'utilisation(s): Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé. Manipuler et ouvrir le récipient

EPARCYL POUDRE

Version: 4 Date de révision: 07/07/2011 RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

avec prudence.

Ne jamais remettre le produit non utilisé dans son emballage d'origine.

Stockage:

- Conditions d'un stockage sûr, y Conserver hors de la portée des enfants.

compris d'éventuelles incompatibilités: Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

- Condition(s) de stockage: Conserver dans l'emballage d'origine.

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Conserver à l'écart des: acides, bases, agents oxydants

- Type de matériaux à utiliser pour

l'emballage / conteneur:

de même nature que celui d'origine

- Matériaux d'emballage non adaptés: Eviter les emballages métalliques non protégés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s): ne pas utiliser en atmosphère confinée

Utiliser exclusivement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: • Silice cristalline : VME mg/m³ = 0,1

- Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux

postes de travail et une bonne extraction générale.

Contrôles de l'exposition:

- Protection des voies respiratoires: Dans le but d'éviter l'inhalation de poussière, le port d'un appareil respiratoire est requis durant

ces travaux. Si le renouvellement d'air n'est pas suffisant pour maintenir les

poussières/vapeurs en dessous de la VLE, un appareil respiratoire adéquat doit être porté.

- Protection des mains: gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel

- Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

- Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité bien fermées.

il est préférable de ne pas porter de lentilles de contact.

- Procédure(s) de surveillance

recommandée(s):

procéder périodiquement à des contrôles d'atmosphère

Mesure(s) d'hygiène: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

EVITER LA DISPERSION DE POUSSIERE! Ne pas respirer les poussières.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- Aspect: poudre
- Couleur: brun clair
- Odeur: insignifiante
- PH: 10.5

Point / intervalle d'ébullition:
 Point d'éclair:
 Non applicable.
 Limites d'explosivité:
 Non applicable.
 Densité relative (eau = 1):
 Non déterminé.
 Non déterminé.

G.E. Conseils ® Page 3 / 6

EPARCYL POUDRE

Version: 4 Date de révision: 07/07/2011 RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- Viscosité: Non applicable.

Autres informations:

- Hydrosolubilité: peut se disperser

- Liposolubilité: insoluble- Solubilité aux solvants: insoluble

Information(s) supplémentaire(s): Taille de particule (diffraction laser) : 70%<100µm, 50%<10µm

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique: Le produit est stable.

Possibilité de réactions dangereuses: aucun

Conditions à éviter: Aucune raisonnablement prévisible. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition

thermique.

Matières incompatibles:

Tenir a l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des

réactions exothermiques.

Eviter le contact avec d'autres produits chimiques, la plupart des métaux,

Ne pas mélanger avec: acides car fait réagir le produit avec dégagement de gaz carbonique

(effervescence)

Produits de décomposition dangereux: La solution aqueuse se décompose à la chaleur avec formation de vapeur d'eau en laissant un

résidu sec de sels minéraux.

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, chlorure d'hydrogène,

chlore, hydrogène, oxyde de zinc

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets L'expérience ne montre aucun risque spécial dans les manipulations de routine.

toxicologiques: Pas d'information disponible au sujet de la préparation.

La description des effets nocifs possibles du mélange se base sur les caractéristiques

toxicologiques des différents composants.

Toxicité aiguë:

- Inhalation: Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer: fibroses des poumons à cause des

poussières alvéolaires

Cependant dans les conditions d'utilisation du produit - 1 sachet de 36g/semaine- la quantité de

poussières inhalables est de 21µg/m3 d'air inspiré, 5 fois inférieure à la VLE

- Contact avec la peau: Peut causer des irritations de la peau / dermatites. (du fait de l'action mécanique des abrasifs

contenus) Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par

contact avec un vêtement serré.

- Contact avec les yeux: Les poussières peuvent causer une irritation mécanique des yeux

- Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des

diarrhées.

L'ingestion de sels métalliques peut causer des troubles de santé surtout chez le jeune enfant

Sensibilisation: Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

Toxicité chronique: La silice cristalline est classée cancérogène par IARC

Toxicité résultant d'une exposition de

longue durée ou répétée:

Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer une dermatite.

G.E. Conseils ® Page 4 / 6

EPARCYL POUDRE

Version: 4 Date de révision: 07/07/2011 RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité: métaux pouvant perturber l'éco-système lors de déversement en grande quantité

Persistance et dégradabilité: Ne contient que des sels minéraux

Potentiel de bioaccumulation: potentielement bio-accumulable La bio-accumulation se produit dans la chaîne alimentaire de

l'homme. par le biais des sels minéraux qui peuvent rejoindre la nappe phréatique avec les

eaux de sorties des fosses septiques

Mobilité dans le sol: l'argile et le carbonate de calcium ne sont pas solubles ni mobiles, les autres sels minéraux

sont très solubles et mobiles dans l'eau et le sol.

Autres effets néfastes: aucun

Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non applicable.

Information(s) générale(s):

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer

conformément aux règlements locaux.

Emballages contaminés: Grandes quantités: Evacuer comme déchet dangereux.

Petites quantités: jeter dans la poubelle ménagère

Disposition(s) nationale(s) et

régionale(s):

Catalogue européen des déchets 20 01 29 détergents contenant des substances dangereuses

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU: non soumis

Dangers pour l'environnement: aucun

Précautions particulières à prendre

par l'utilisateur:

aucun

Transport en vrac conformément à

l'annexe II de la convention Marpol

73/78 et au recueil IBC:

Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

règlementation ICPE

Évaluation de la sécurité chimique: Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux

directives de la CE.

- annexe VI règlement 1272/2008 & adaptations

- directive 99/45 sur les préparations dangereuses et adaptations

Texte complet des phrases dont le n°

figure en rubrique 3:

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long

terme pour l'environnement aquatique.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R10 Inflammable.

R15 Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

G.E. Conseils ® Page 5 / 6

EPARCYL POUDRE

Version: 4 Date de révision: 07/07/2011 RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

<indiquer la voie d'exposition>.

Avis ou remarques importantes: Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées

ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour

l'utilisation de ce produit.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie

des propriétés de celui-ci.

Restrictions: Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir

obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Conseils relatifs à la formation: Instruire le personnel des risques présentés par le produit, des précautions à observer et des

mesures à prendre en cas d'accident.

Date de la première édition: 26/07/2007
Date de la révision précédente: 10/12/07
Date de révision: 07/07/2011

- Version: 4- Révision chapitre(s) n°: TOUS

Réalisé par: Danièle Saville (daniele.saville@w anadoo.fr)

G.E. Conseils ® Page 6 / 6